

La zone bleue s'étendra bientôt en centre-ville

67 nouvelles places classées en zone bleue seront activées au début du mois de janvier. Le 3^e adjoint délégué à la sécurité, G.Coste, fait le point.

En juillet dernier, 36 places classées en zone bleue étaient mises en place. Ce n'était qu'un début, que le maire adjoint délégué à la sécurité, Gilbert Coste, juge d'ailleurs plutôt satisfaisant : "Grâce à l'arrivée de la zone bleue et du parking Catalogne, les gens tournent moins pour se garer, ce qui réduit l'encombrement, la pollution et les nuisances sonores en centre-ville", constate-t-il. Début janvier, 67 places supplémentaires en zone bleue (stationnement gratuit et limité à une heure) rentreront donc en activité un peu partout dans le cœur de Prades.

De l'avenue De Gaulle à la rue Victor Hugo

Une première partie de la nouvelle zone bleue s'étendra tout d'abord sur l'avenue du général de Gaulle, entre son intersection avec la rue du maréchal Joffre et l'embouchure de la rue du 4-septembre. La place de la République sera également concernée, au même titre que le parking situé derrière l'Eglise et la rue Victor-Hugo.

Mais que les usagers étourdis se rassurent : Gilbert Coste explique que les PV ne pleuvront pas tout de suite.

Comme lors de la mise en place de la première phase, un temps d'adaptation sera laissé à la population : "J'ai demandé à la police municipale de ne pas verbaliser immédiatement. Pendant la première semaine, nous mettrons seulement des flyers sur les pare-brises pour faire un peu d'information", explique ainsi le 3^e adjoint.



Les totems installés un peu partout en centre-ville permettent aux usagers de savoir depuis combien de temps ils stationnent sur les places classées en zone bleue. Photo A. A.

Eloges et totems

Gilbert Coste ne tarit pas d'éloges sur cette zone bleue, grâce à laquelle les policiers municipaux sont immédiatement prévenus dès qu'un véhicule dépasse le temps de stationnement autorisé : "C'est un système unique en France", martèle-t-il : "Un système intelligent qui empêche toute possibilité de fraude, puisque, si quand il ne lui reste plus que cinq minutes de stationnement, l'automobiliste se contente de ressortir pour ensuite pouvoir re-renter, la balise est capable de le détecter. Beaucoup se

sont d'ailleurs déjà fait avoir".

Autre motif de fierté pour Gilbert Coste : les fameux totems qui permettent à chacun de vérifier le temps de stationnement qu'il leur reste. Trois nouvelles machines de ce type viennent d'ailleurs d'être installées au 109, avenue du G^l de Gaulle, ainsi qu'au 3 et au 36 de la place de la République. Une 3^e phase de cette extension de la zone bleue, qui concernera l'allée Arago, devrait se dérouler dans le courant de l'année 2010.

Arnaud Andreu